



Madame, Monsieur,

OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec) a pour mission d'offrir des équipements informatiques performants gratuitement ou à faible coût aux écoles privées et publiques, centres de la petite enfance (CPE), organismes à but non lucratif (OBNL) reliés à l'apprentissage et bibliothèques publiques du Québec.

Nous revalorisons les équipements informatiques qui ne répondent plus aux besoins professionnels des entreprises privées et des ministères afin de les transformer en équipements Éco-Informatiques parfaitement adaptés aux besoins et exigences de notre clientèle.

Parmi les équipements que nous recevons, bon nombre d'entre eux ne se qualifient pas soit parce qu'ils ne répondent pas aux besoins de notre clientèle ou qu'ils présentent des défauts importants. Nous recyclons de façon écologique, tous les équipements et matières non réutilisables pour notre programme. OPEQ s'associe uniquement avec des recycleurs qui détiennent un engagement environnemental et qui sont à l'avant-garde des standards et de la réglementation de l'industrie.

Le traitement du plastique, des métaux et du verre implique un travail de démantèlement pointilleux ainsi que des coûts de transport importants. Au Québec, il n'existe pas à ce jour de solution pour le verre des écrans, considéré comme produit dangereux car il renferme du plomb et du mercure. Cette situation occasionne des coûts importants pour notre organisme qui, dans une optique de gestion responsable des déchets électroniques, doit extraire tous les tubes écrans et les expédier dans une fonderie du Nouveau-Brunswick. OPEQ facture un montant variant entre 10\$ et 15\$ pour chaque écran remis au programme qu'il soit fonctionnel ou non. Ce montant est un coût moyen qui est déterminé en fonction du potentiel de réutilisation, de la dimension et de la quantité des écrans remis au programme.

Il en va de même pour le recyclage des imprimantes et autres périphériques qui exige un travail de démantèlement particulier afin de séparer le plastique des autres pièces de l'appareil. Les recycleurs québécois nous chargent un montant pour chaque livre de plastique que nous leur acheminons pour le recyclage écologique. Afin de nous aider à assumer une partie de ces frais, nous vous demandons un coût fixe de 7\$ par imprimante, photocopieur, télécopieur et numériseur.

Le recyclage responsable des matières résiduelles engendre également des coûts de recyclage pour les claviers et souris, en plus du carton, sans compter les coûts de manipulation et de transport. Malgré ces coûts de recyclage élevés, nous traitons toutes ces composantes gratuitement.

Je vous pris d'agréer, mes salutations les plus distinguées.

Jean Lasnier
Président OPEQ